



COMPTE RENDU N°85 REUNION DU CABINET DU 11AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le onze avril à onze heures, le Représentant Personnel du Président de la République (RPPR), chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes, a présidé une réunion de son cabinet. Etaient présents :

- **Jean-Raymond DIRAT**, directeur du cabinet ;
- **Eugène ONDZAMBE-NGOYI**, conseiller aux politiques et programmes sociaux ;
- **Jean Anaclet MAMPASSI**, conseiller aux programmes et politiques économiques ;
- **Célestine Félicité OMPORO ENOUANY**, conseiller à la planification et à la prospective ;
- **Euloge ITOUA**, conseiller aux évaluations financières.
- **Jean Roger OSSETE**, conseiller aux évaluations physiques,

Après amendement, l'ordre du jour de la réunion comportait les points ci-après.

1. Adoption du compte rendu de la réunion du cabinet du 3 avril 2024.
2. Point de l'exécution des décisions issues de la réunion du cabinet du 3 avril 2024.
3. Dernière relecture du programme des activités 2024.
4. Divers.

1. Adoption du compte rendu de la réunion du cabinet du 3 avril 2024.

Le compte rendu de la réunion du 03 avril 2024 a été adopté avec des amendements de forme. Il sera archivé suivant l'usage.

2. Point de l'exécution des décisions issues de la réunion du cabinet du 03 avril 2024.

Le directeur du cabinet a fait le point de l'exécution des décisions issues de la réunion du 03 avril 2024 ainsi qu'il suit.

A. Rappel des décisions issues de la réunion du 03 avril 2024

A.1. Travailler avec la Société Kube Technologies à la mise en forme de la page d'accueil du site web, suite aux modifications faites le 03 avril 2024.

A.2. Composer les équipes d'évaluation des programmes et projets à Brazzaville et Kintélé. Procéder à la répartition des projets à évaluer. Signer des ordres de service pour chaque équipe.

A.3. Adresser des correspondances aux directeurs de cabinet des ministres et aux PTF, les informant du déroulement, à Brazzaville et à Kintélé, de la mission d'évaluation des programmes et projets de l'année 2023.

A.4. Evaluer le niveau minimum des moyens requis pour l'exécution de la mission d'évaluation à Brazzaville et à Kintélé.

A.5. Exécuter la mission d'évaluation, des programmes et projets de l'année 2023, à Brazzaville et à Kintélé, du lundi 8 au vendredi 19 avril 2024.

A.6. Poursuivre la rédaction des résumés des plans et programmes mis en œuvre entre 1960 et 2022, conformément aux précisions apportées par le RPPR au cours de la réunion du 3 avril 2024.

A.7. Obtenir le paiement de la facture pour l'acquisition du logiciel de suivi-évaluation des plans, programmes et projets.

A.8. Valider en réunion du cabinet les données primaires des programmes et projets devant figurer dans l'une des rubriques du site web du RPPR.

A.9. Poursuivre la recherche des données sur les programmes et projets contenus dans les lois de finances de 1960 à nos jours.

A.10. Réécrire le compte rendu de la séance de travail, par visioconférence, avec le président de la BADEA en le complétant suivant les indications du RPPR.

A.11. Poursuivre les échanges avec le Secrétaire général de la Présidence de la République pour la mobilisation et la mise à disposition du financement de la mission d'évaluation des programmes et projets de 2023.

A.12. Finaliser la mise en forme du programme des activités 2024.



A.13. Préparer des notes à la très haute attention du Président de la République et à la haute attention du Premier ministre afin de les sensibiliser sur la nécessité de faire profiter le Congo des facilités financières d'Africa50.

B. Exécution des décisions, au 11 avril 2024

B.1. Les modifications apportées à la page d'accueil du site web du RPPR ont été transmises à la société Kube Technologies.

B.2 Les équipes de la mission d'évaluation dans la ville de Brazzaville ont été constituées. Les programmes et projets ont été répartis entre elles.

B.3. Des correspondances signées par le directeur du cabinet ont été adressées aux directeurs de cabinet des ministres, pour annoncer le déroulement, à Brazzaville et à Kintélé, de la mission d'évaluation.

B.4. Les besoins de financement de la mission d'évaluation 2023 à Brazzaville et à Kintélé ont été estimés au minimum à 1.100.000 francs CFA.

B.5. La mission d'évaluation à Brazzaville et à Kintélé n'a pas démarré à la date prévue (lundi 08 avril 2024). Elle a commencé le mercredi 10 avril 2024. Son financement est toujours attendu.

B.6. La rédaction des résumés des plans et programmes mis en œuvre entre 1960 et 2023 se poursuit.

B.7. L'Assistant en charge des finances du RPPR a engagé des démarches, auprès du ministère des finances pour le paiement de la facture de la société Deltagis, fournisseur du logiciel.

B.8. Les données primaires des programmes et projets, à insérer dans le site web du RPPR, seront soumises à l'examen du cabinet au cours d'une réunion à venir.

B.9. La recherche des données sur les programmes et projets contenus dans les lois de finances de 1960 à nos jours se poursuit.

B.10.Le compte rendu de la séance de travail avec le président de la BADEA a été réécrit conformément aux indications du RPPR. Il sera réexaminé en réunion du cabinet ce 17 avril 2024.

B.11.Le directeur du cabinet n'a pas encore obtenu un rendez-vous avec le Secrétaire général de la Présidence de la République.

B.12 La version finale du programme des activités de 2024 est soumise à l'examen de la réunion du cabinet de ce 11 avril 2024.



B.13. Les projets des notes à la très haute attention du Président de la République et à la haute attention du Premier ministre sont en cours de préparation.

3. Relecture du programme des activités 2024.

Le RPPR a fait procéder à la lecture de la dernière version du programme en apportant des corrections, activité par activité.

4. Divers

Deux sujets ont été traités au titre des divers.

a) Le conseiller aux politiques et programmes sociaux a donné une information relative à la réception de la liste des projets inachevés, transmise par le préfet du département du Pool.

Le dernier point des projets inachevés encore attendu est celui du département du Niari.

b) Le RPPR a instruit de travailler à l'élaboration de la liste des programmes et projets à suivre de l'année 2024. Une première ébauche de cette liste devra être examinée à la prochaine réunion du cabinet.

Le RPPR a également demandé que les données primaires des programmes et projets à afficher sur le site web soient examinées à la prochaine réunion, en vue de leur validation.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le RPPR a levé la séance à 13 heures 45 minutes.

Adopté le 17 avril 2024.

Le secrétaire de séance

Le directeur du cabinet

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

Jean-Raymond DIRAT